

Conditions générales : CASHBACK

Jusqu'à 50% remboursé sur une DYMO LabelManager *

1. L'OFFRE

Jusqu'à 50 % remboursés pour les clients utilisateurs finaux uniquement. Offre de remboursement valable pour les résidents de la France, pour l'achat de l'un des produits DYMO® suivants effectué entre le 1er janvier et le 30 avril 2016 :

*DYMO® LabelManager™ Wireless PnP, LabelManager™ PnP, LabelManager™ 160, LabelManager™ 210D, LabelManager™ 280, LabelManager™ 360D, LabelManager™ 420P, LabelManager™ 500TS.

Produits	Limites de remboursement
LabelManager™ Wireless PnP	72,00 €
LabelManager™ PnP	30,00 €
LabelManager™ 160	18,00 €
LabelManager™ 210D	24,00 €
LabelManager™ 280	36,00 €
LabelManager™ 360D	57,00 €
LabelManager™ 420P	65,40 €
LabelManager™ 500TS	119,40 €

Les produits doivent être achetés chez un détaillant ou dans un magasin immatriculé en France.

Pour les utilisateurs finaux (personnes physiques), la valeur de l'achat s'entend TVA incluse. Pour les utilisateurs finaux (professionnels), la valeur de l'achat s'entend hors TVA.

Sont autorisées trois entrées maximum par société/personne (même nom, même société, même adresse postale ou électronique, même adresse IP). Cette offre est uniquement valable pour les utilisateurs finaux (clients) et ne s'adresse ni aux détaillants ni aux personnes effectuant des achats à des fins commerciales. Le promoteur se réserve le droit de demander des informations complémentaires prouvant que l'acheteur est bien un utilisateur final. Tous les participants doivent être immatriculés/résider dans le pays susmentionné.

LES PRODUITS D'OCCASION SONT EXCLUS DE CETTE PROMOTION.

Tous les participants sont censés accepter les présentes conditions générales et s'engager à les respecter.

2. COMMENT PARTICIPER

Procédure de demande de remboursement :

1/ Achetez des produits Dymo susmentionnés entre le 1 janvier et le 30 avril 2016, puis rendez-vous sur le site www.dymo.com/cashback avant le 15 mai 2016 inclus.

2/ Suivez les instructions sur la page Web, **IMPRIMEZ LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI AVEC LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE UNIQUE, DÉCOUPEZ DE L'EMBALLAGE DU PRODUIT LE CODE-BARRES ORIGINAL ET COLLEZ-LE SUR LE FORMULAIRE. LA PHOTOCOPIE DU CODE-BARRES NE SERA PAS ACCEPTÉE.**

3/ Envoyez le formulaire rempli muni du code-barres dans une enveloppe fermée et affranchie avec le **REÇU OU LA FACTURE ORIGINAL** à l'adresse : DYMO Q1 CASHBACK CAMPAIGN 2016, Custom Promo OP n 43125, CS001613102 Rousset Cedex, France avant le 31 mai 2016 inclus (cachet de la poste faisant foi).

Aucune demande envoyée d'une autre manière que celle qui est indiquée ci-dessus ne sera traitée. Les demandes incomplètes, incorrectes, illisibles ou envoyées après le 31 mai 2016 ne seront pas traitées. Le promoteur ne sera pas responsable de demandes envoyées en retard, perdues, incorrectes ou incomplètes ni d'erreurs et d'interruptions du service Internet. Une preuve d'envoi n'est pas une preuve de réception.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire électronique au profit de la société/personne mentionnée sur le formulaire de demande et dans la devise locale. Aucun autre arrangement ne sera possible.

Le promoteur s'efforcera de traiter toutes les demandes dans un délai de 8 semaines après réception du formulaire de demande.

Cependant, le promoteur ne sera pas responsable des demandes non traitées dans ce délai.

3. MENTIONS LÉGALES

Le promoteur se réserve le droit de mettre un terme à cette promotion, de l'améliorer et/ou de la modifier à tout moment ainsi que d'en modifier les conditions sans engager pour autant sa responsabilité. Le promoteur n'est pas responsable des pertes, dommages ou blessures éventuels de quelque nature qu'ils soient, subis par des participants du fait de cette promotion.

Le promoteur n'est pas responsable d'un défaut de satisfaction éventuel de cette offre quand celui-ci relève d'un cas de force majeure. Ces cas de force majeure sont, entre autres : intempéries, incendies, inondations, guerres, tremblements de terre, émeutes, conflits de travail, terrorisme, catastrophes naturelles, nouvelles dispositions législatives ou événements qui, sans engager la responsabilité des parties, rendent impossible ou insatisfaisante l'exécution de l'offre. Le promoteur ne pourra être tenu responsable d'une défaillance de services de communication comme la poste, un télécopieur ou Internet.

4. JURIDICTION

Ces conditions générales sont régies par la loi française. En cas de différend concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions d'utilisation en rapport avec cette offre, la décision de la direction du promoteur est sans appel.

5. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans le cadre de cette promotion, nous devons recueillir vos données personnelles. Vous avez le droit d'accéder à tout instant à vos données personnelles, de les modifier et de les supprimer de notre base de données. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'adresse suivante : NWL Belgium Services BVBA, Industriepark Noord 30, 9100 Sint-Niklaas, Belgique

Pour être contacté par rapport aux nouveaux produits et services du promoteur, veuillez cocher la case correspondante sur le formulaire de demande. Si vous souhaitez recevoir des informations et des promotions de nos partenaires et affiliés, veuillez cocher la case correspondante sur le formulaire.

6. PROMOTEUR

NWL Belgium Services BVBA, Industriepark-Noord 30 - Sint-Niklaas 9100 Belgique.